



À IVRY, LE PERSONNEL DES CRÈCHES **EN GRÈVE**

À PARTIR DU JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

Pourquoi ?

Malgré une délégation d'agent.e reçue le jeudi 28 novembre 2024 par l'employeur, à la suite d'une pétition, la collectivité refuse la mise en place du "Bonus Attractivité" de 100 euros minimum net pour les agent.es des structures de la Petite Enfance.

LA COLLECTIVITÉ CAMPE SUR SES POSITIONS

- L'employeur estime que des collègues d'autres secteurs ne comprendraient pas qu'on ne donne qu'aux agents des crèches alors que d'autres métiers ont également de fortes pénibilités
- L'employeur estime qu'à Ivry, le RIFSEEP des collègues des crèches est au dessus de la moyenne régionale et nationale pour les villes d'une même taille.

Pourtant : Pour en avoir échangé avec d'autres collègues, y compris lors des recueils de signatures pour la pétition, cette vision n'a pas été remontée.

Ces chiffres doivent être vérifiés ... Ce qui n'a pas besoin de l'être en revanche, ce sont les nombreux postes vacants qui empêchent d'accueillir plus d'enfants sur les structures.

À IVRY, LE PERSONNEL DES CRÈCHES EN GRÈVE

Depuis longtemps, grâce à l'histoire sociale et politique d'Ivry, la Municipalité d'Ivry a mis en œuvre des mesures progressistes pour les agent.es (congrés supplémentaires, etc.).

Mais, comme partout, nous subissons les attaques gouvernementales depuis des années sur nos conditions de travail, la perte de congés, le point d'indice qui n'augmente pas, l'allongement de la durée de carrière, etc.

Donc, dans ce contexte, nous demandons qu'à Ivry, au vu de l'orientation politique de la Ville, soient mises appliquées des mesures améliorant le quotidien de nos collègues.

Avoir 100 euros net en plus par mois (et financés au moins pendant 2 ans à 66% par la CAF) n'est pas un privilège ! Il permettrait en revanche d'améliorer l'attractivité à Ivry !



Malgré de la place existante, environ 70 bébés ne sont pas accueillis aujourd'hui à cause du manque de personnel

Le service de la Petite Enfance répond aux attentes de la Municipalité, grâce au dévouement des agent.es, et une cohésion entre tous les personnels, quel que soit leur grade.



En soutien total aux agent.es, le syndicat CGT des Territoriaux d'Ivry a déposé un préavis de grève pour les agent.es du service Petite Enfance, à partir du jeudi 12 décembre, pour une durée non limitée.

Les agent.es mobilisé.es, avec l'appui de la CGT, n'excluent pas d'autres formes d'action.